

GAZETTE DE VARSOVIE

VENDREDI 9. MARS 1792.

Varsovie le 9. Mars 1792.

On peut regarder comme authentiques les détails suivants, sur la maladie dont est mort l'empereur: ce prince fut attaqué le 28. fevr. d'une fièvre catareuse, accompagnée de douleurs de poitrine. On eut soin de lui tirer du sang, pour empêcher les progrès de la maladie, & de lui administrer les remèdes usités en pareilles circonstances. Le 29. la fièvre augmenta & on lui ordonna trois saignées, qui lui procurèrent quelque soulagement; mais la nuit suivante fut agitée & le malade s'affaiblit considérablement. Le premier de mars, l'empereur eut des vomissements accompagnés d'efforts terribles, & rendit tout ce qu'on lui présenta. Le même jour à quatre heures après midi, il expira en présence de l'impératrice, qui recueillit son dernier soupir.

Nous avons vu notre Commission de Police supprimer la mendicité & pourvoir aux besoins des nécessiteux; nous l'avons vue s'occuper avec le plus grand soin de la recherche des fondations pieuses, & les faire parvenir à leur destination. Nous l'allons maintenant voir fronder les préjugés nuisibles & s'exposer hardiment aux clameurs du peuple pour son intérêt, tant il est vrai de dire qu'il faut du courage pour faire le bien.

Universal de la Commission de police concernant les cimetières & les boucheries.

La Commission de police fait savoir par les présentes, aux habitans des villes libres de la république, que parmi les fonctions auxquelles elle est appelée par la loi, donnant le premier rang à celles qui tendent à prévenir & à éloigner tout ce qui pourrait nuire à la santé du peuple, elle enjoint en conséquence à tous les nobles magistrats des villes libres de la république: 1^{mo}. De se concerter avec le clergé de ces villes, sur l'emplacement à déterminer hors de la ville, pour les cimetières, ainsi que sur les moyens d'effectuer cette réforme, ce qui ne doit pas uniquement s'entendre des cimetières des chrétiens, mais encore des lieux qui servent de sépulture aux juifs & autres morts de quelque religion qu'ils puissent être, qui se trouveraient dans l'enceinte des villes, ou à leur proximité. Et comme le méphitisme, qui s'exhale des cimetières proches des lieux habités, est plus contagieux au printemps que dans les autres saisons, les nobles magistrats feront en sorte, que les cimetières puissent être transférés hors des villes pour le 1. de Mai de la présente année 1792; & ils veilleront soigneusement à ce qu'aucun mort, aussitôt après que les cimetières auront été transférés hors des villes, ne soit enterré soit dans les anciens cimetières, soit dans les sépultures ou caveaux des églises.

2^{do}. Les nobles magistrats employeront également leurs soins, pour que les boucheries qui se trouvent au milieu des villes, soient transférées dans des quartiers retirés, de manière que la puanteur qui en sort, n'incommode pas les habitans; ils auront égard dans

le nouvel emplacement qu'ils détermineront, à la commodité & à l'étendue de la ville.

La Commission de Police voulant que tout ce que dessus mentionné, soit exécuté, sous peine de répondre devant son tribunal de toute désobéissance à ses décrets, ordonne que le présent universal soit imprimé & communiqué aux villes primaires (d'appel) pour que ces villes primaires le délivrent sans délai, sous quittances, aux différentes villes de leurs districts respectifs, & veillent à ce qu'il soit publié au prône. — Donné à Varsovie dans la séance économique de la Commission de Police, du 18 fevr. de l'an du seigneur 1792.

MICHEL WANDALIN MNISZECH Grand-Maréchal de la Couronne.

Vincent Kozłowski, Greffier de la Commission de Police.

A U T R I C H E.

Vienna le 22 fevrier. Quoique l'envoyé de Turquie, n'ait pas encore reçu les deuxièmes lettres de créance, on a cependant arrangé cette affaire de manière, qu'il a pu avoir le 20 de ce mois, la première audience du prince de Colloredo, vice-chancelier de l'empire, audience qui devait nécessairement précéder la présentation au prince de Kaunitz.

Vienna le 23 Janvier. Nous pouvons annoncer avec certitude, que la réponse de l'empereur au dernier office du roi des français, renferme en substance ce qui suit: l'empereur commence par rendre compte des démarches, qu'il a faites par rapport aux affaires actuelles de France; il expose les motifs qui l'ont engagé à écrire de Padoue, une lettre circulaire à différents princes, & les raisons pour lesquelles il a signé la déclaration de Pilnitz; il rend ensuite compte de sa conduite depuis que l'acceptation de la constitution par le roi, a été reconnue pour libre; l'empereur dit que loin d'avoir eu des desseins hostiles, il a dissuadé les autres puissances de s'armer contre la France, qu'il a engagé l'électeur de Trèves à dissiper les rassemblemens des émigrés, & qu'il en a donné le premier l'exemple dans les Pays-bas; l'empereur assure enfin le roi & la partie éclairée de la nation, de sa confiance & de son amitié; mais il rémontre en même tems, les tristes suites que pourraient avoir les mesures violentes dans lesquelles les Jacobins & d'autres esprit inquiets s'efforcent d'engager la nation, par les fausses assurances qu'ils donnent, des desseins hostiles des puissances étrangères, & en exagérant la protection qu'on accorde aux émigrés, protection qui se borne à leur fournir quelques secours pécuniaires de peu d'importance, pour qu'ils ayent de quoi vivre.

Les étrangers qui passent par notre ville, vont voir par curiosité le fameux miroir de Kircher, qui inventé depuis 150 ans, imite les effets d'une Chambre obscure & présente aux yeux par la répercussion des rayons lumineux, les

fleures & autres objets. Le possesseur actuel de ce miroir est parvenu à lui donner une direction telle, qu'il réfléchit en plein air la figure d'un homme, avec la plus parfaite ressemblance. Au passage de l'envoyé de la Porte, ce philicien lui fit voir ces mots écrit en français en pleine air: *vive le Grand-Seigneur Semlin III. & son ministre Asmi-Achmet-Effendi.*

Vienne le 24 Fevrier. On a donné aux commercans de Vienne un terme très court pour se défaire des marchandises étrangères, qu'ils ont dans leurs magasins, à l'échéance duquel non seulement on leur confisquera ces marchandises, mais on leur otera encore le droit de commercer. — Il y a long tems que les officiers civils, dont les gages sont peu considérables, gémissent sous le joug souvent inévitable, des usuriers, qui leur enlevaient jusqu'au dernier sol de leur salaire, & finissaient par les ruiner entièrement, ainsi que leurs familles. Le coeur paternel de Léopold a été ému de leur sort: ce prince a donc taché de remédier à ce désordre, & après une représentation qui lui a été faite à ce sujet, il a ordonné d'établir une banque de prêts privilégiée, qui sera incorporée au bureau de la banque de la cour, & où l'on fera des emprunts à un intérêt modique. Les fonds en seront considérables; cependant ceux des officiers civils dont les appointemens surpassent 16,000 fls de Pol. ne pourront pas y avoir recours. — Mr. de Marbois ayant été présenté au prince de Kaunitz, celui-ci a dû lui dire: *Je crois que votre séjour à Vienne ne sera pas de longue durée.* On ajoute que ce prince ayant ensuite adressé la parole à Mr. de Noailles, lui a demandé: *Pensez-vous de louer une maison de campagne pour cet été?*

Vienne le 25 Fevrier. L'envoyé de Turquie a eu sa première audience du prince de Kaunitz le 22 de ce mois, avec les mêmes cérémonies qui furent observées, lors de sa présentation au vice-chancelier de cour. Arrivé à l'hôtel de la chancellerie, il fut reçu au haut de l'escalier au nom du prince de Kaunitz, par MM. Guiliani & Grimm, qui le conduisirent jusqu'à la salle d'audience. Il y trouva le chancelier assis dans un fauteuil, habillé en noir & portant les marques des ordres de la Toison d'or & de St. Etienne. Il était couvert d'un chapeau garni de brillants. A sa droite se trouvaient les officiers de la chancellerie, & à sa gauche, le référendaire M. de Spielmann; il était en outre environné de la noblesse, des ministres étrangers, de tous les officiers de la chancellerie secrète & des départemens d'Italie & des Pays-bas. Après les complimens d'usage, l'envoyé lui adressa un discours qui fut interprété par M. Stürmer, commissaire & truchement de la cour. Il était conçu en ces termes: *La sublime Porte m'a envoyé à la cour impériale & royale en qualité d'internonce. Je suis chargé de lettres du Grand-Seigneur, mon maître, qui renferme l'assurance du soin particulier avec lequel la sublime Porte tachera toujours de conserver la paix, qui vient d'être rétablie si heureusement entre les deux empires. J'ai ordre de notifier à cette cour, l'heureux avènement de Semlin III, au trône des Ottomans, & de féliciter solennellement S. M. J. de son avènement aux trônes de Hongrie & de Bohême, & de son élévation au trône de l'Empire Romain. L'amitié cordiale qui lie le Sultan mon maître, cette ombre de la Divinité sur la terre, ce souverain de l'Arabie & d'Agem, cet émule d'Alexandre, à son auguste ami, le très-puissant & glorieux Empereur d'Allemagne, ne laisse aucun lieu de douter que S. M. J. & R. de concert avec ses ministres, ne persévère dans le désir qu'Elle a manifesté jusqu'aujourd'hui, de maintenir la bonne harmonie qui subsiste entre les deux empires. Sa Hauteffe & ses ministres ne négligeront rien pour sa conservation. — L'oreille de mon coeur & de mon esprit a été parée depuis 30 ans, c'est à dire dès l'aurore de ma vie, des bijoux de la renommée des qualités brillantes & précieuses de*

S. A. Mrgr. le Prince de Kaunitz, chancelier de cour & d'état. Elle a été parée des perles de son nom si avantageusement connu de tous les peuples, & des vertus, dont S. A. est douée. Aussi lui ai-je été tout dévoué & sincèrement attaché avant même que j'eusse le bonheur de la connaître personnellement. Ayant désiré depuis longtems de trouver le moyen de lui témoigner ma vénération pour son illustre personne, je suis au comble de mes vœux, puisque la mission qui m'a été confiée, m'en a procuré l'occasion, depuis si long tems désirée. Je ne saurais assez témoigner ma reconnaissance pour l'attention toute particulière & les égards, dont Elle m'a honoré jusqu'à présent, & j'ai lieu de me flatter que par son intervention, j'obtiendrai la faveur de pouvoir remettre à S. M. l'Empereur de ma propre main, la lettre de Sa Hauteffe, & que je parviendrai ainsi à remplir ma commission. — Après cette harangue de l'internonce, S. A. le prince de Kaunitz répondit par le truchement: *Que M. le chancelier de cour & d'état, voyait avec un vrai plaisir encore une fois, un ministre de la sublime Porte, puisque sa mission étoit une suite & un témoignage public de l'heureux rétablissement de la paix qu'il s'était appliqué pendant plus de 50 ans à maintenir comme chancelier d'état, & que cet heureux événement pourrait contribuer à consolider la tranquillité de l'Europe; Qu'il félicitait M. l'internonce du choix qui avait été fait de sa personne, puisqu'un pareil choix étoit un témoignage certain de ses grandes qualités, & que M. le chancelier avait toujours eu la plus grande estime pour des personnes de son caractère; — Qu'il avait reçu avec beaucoup de satisfaction, les témoignages que M. l'internonce venait de lui donner, des sentiments & des intentions amicales du Grand-Seigneur, son maître, pour la personne de S. M. J., & qu'il ne manquerait pas de lui en faire part; — Que le prince étoit persuadé que S. M. recevrait ces témoignages avec sensibilité; qu'il assurait d'avance M. l'internonce des sentiments de S. M. J. pour Sa Hauteffe & que l'Empereur ne manquerait pas d'en réitérer les assurances, lorsque M. l'internonce aurait l'honneur d'être admis à son audience qui lui sera accordée le plutôt possible. Au reste S. A. se fera un grand plaisir de donner à M. l'internonce pendant son séjour dans ce pays, des marques de l'amitié & de l'estime qu'il a conçues pour lui. —* Après cette réponse, l'internonce présenta la lettre du grand-vifir, qui fut remise par M. le chancelier au référendaire d'état, qui la mit ensuite sur une table couverte de damas. Cette audience se termina avec les mêmes cérémonies qui avaient été observées chez le vice-chancelier.

Le 29 Fevrier. L'envoyé de France a présenté à S. M. J. dans une audience privée qu'il eut le 24 de ce mois, M. Marbois ministre de France à Ratisbonne. Cette audience a été suivie de celle de l'envoyé de Turquie. Nous en allons donner la description: — S. M. J. ayant désigné le 24 de ce mois pour l'audience de l'envoyé de Turquie, l'interprète, M. Stürmer, comme commissaire impériale, se rendit à 11 heures du matin à l'hôtel de cet envoyé, où il fut reçu de la manière acoutumée. L'envoyé l'accompagna ensuite pour se rendre à la cour. L'ordre de la marche étoit le suivant: 1. Un caporal & 8 soldats formaient l'avant-garde & écartaient le peuple. 2. suivaient un capitaine & 40 grenadiers. 3. venaient 6 chevaux de main de l'envoyé enharnachés à la Turquie, conduits par autant de palfreniers. 4. suivait l'Imrahor ou écuyer de l'envoyé. 5. venait l'interprète d'ambassade, Rosetti Marusi, suivi de quatre domestiques Grecs. 6. suivaient le Capigdar Kiajasi, ou premier chambellan, & le Selam Agasi, ou maître de cérémonies 7. venait le Divan-Effendi, on secrétaire d'Ambassade, portant, les mains levées, les lettres de créance dans un porte feuille de moire d'argent & suivi de quatre Tshohadars, ou valets de pied. 8. suivaient deux domestiques du commissaire impériale en li-

vrée de gala. 9. paraissait ensuite la voiture de l'envoyé, qui était en Asthuck, ou en habit de cérémonie, dans laquelle se trouvait le commissaire impériale qui était placé sur le devant. Près de la voiture marchaient 2 laquais de l'empereur, & plus loin 14. Tschohadars. 10. venaient plusieurs marchands turcs, qui se trouvaient dans cette capitale. 11. 24 officiers de maison du premier rang de l'envoyé, à cheval. 12. venait l'Iman Effendi seul, à cheval. 13. suivait un Sala ou porteur d'eau & 8. autres Turcs de basse condition à cheval. 14. venait enfin un lieutenant à la tête de 24. grenadiers. La marche était fermée par 24. cuirassiers. L'envoyé fut reçu au bas de l'escalier par M. M. Urbain & Schwind, qui le conduisirent par le grand escalier, au travers d'une haye de gardes du corps, qui paraissaient au haut du même escalier, dans la salle des chevaliers, où la garde noble Hongroise & Allemande en uniforme de gala, était rangée sur une ligne. On pria l'envoyé de s'asseoir sur un tabouret qu'on lui présenta. Ce fut dans cette salle qu'il mit son Cafetan & son Turban de cérémonie & qu'il se fit donner ses lettres de créance, & la lettre du grand-vizir qu'il porta sur sa poitrine. Il traversa ensuite, conduit par le commissaire impériale & suivi de son truchement & de six de ses premiers officiers, deux sales où la noblesse s'était rassemblée. Le chambellan impériale, prince de Rosenbergh, l'alla recevoir jusques hors de la porte du conseil; il retourna ensuite pour l'annoncer à S. M. I. & ne tarda pas à le rejoindre. L'empereur était debout & couvert, sous un baldaquin couvert d'une étoffe en or. A sa droite se trouvaient le prince de Staremberg, grand maître de la cour, les deux capitaines de ses gardes, prince de Lobkowitz & comte de Nostitz, & plus loin ses conseillers intimes. Il avait à sa gauche le chambellan impérial, prince de Rosenbergh, & le capitaine de la garde Hongroise, prince d'Elsterhazy, & plus loin les vice-chancelliers, prince de Colloredo-Mansfeld, & comte de Coblenz, avec les deux référendaires, Bacons de Horix & de Spielmann. L'envoyé étant arrivé dans la salle d'audience, accompagné du commissaire de la cour & des premiers officiers de sa suite, fit en entrant une révérence à l'orientale; arrivé au milieu de la salle il en fit une deuxième, & une troisième lorsqu'il fut parvenu au pied du trône. Il adressa ensuite à l'empereur le discours suivant.

La sublime Porte m'a fait l'honneur tout particulier de m'envoyer vers Votre Majesté Impériale. Je suis chargé de lettres de Sa Hautesse, qui contiennent l'assurance de maintenir éternellement la paix qui vient d'être renouvelée entre ce précieux bijou de la couronne Ottomane, cet ornement du trône, ce protecteur de l'univers, ce dominateur de la monarchie de Salomon, ce serviteur de deux villes sacrées, ce Seigneur de deux mers & de deux parties de la terre, ce potentat doué de la sagesse de Platon, de la sagacité de Feridun, & du zèle de Kerdun, de la vigilance de Darius & de la célébrité d'Alexandre, le vaillant, grand, puissant & formidable empereur, mon très gracieux maître & Sultan, fils de Sultan, Chakan fils de Chakan, Sultan Selim troisième Chan du même nom, fils du Sultan Ghazi Mustapha Chan III. petit fils du Sultan Ghazi-Ahmed Chan IV. & arrière-petit fils du Sultan Ghazi-Mahmed Chan IV. & sa sublime Porte d'une part & la cour impériale & royale d'autre part; je suis chargé de notifier à S. M. I. l'heureux avènement de Sa Hautesse par droit de succession & de ses qualités brillantes, au trône Ottoman, au trône de Salomon & à l'empire d'Alexandre; & de féliciter solennellement son puissant & auguste ami, S. M. l'Empereur, roi de Bohême & dominateur d'une quantité innombrable de pays & villes, sur son avènement aux trônes héréditaires de Hongrie & de Bohême, & sur son élection au trône

de l'empire Romain. Au reste, la dignité, la gloire, l'excellence, la bonté du pays & du gouvernement, l'ordre, les loix, les usages & coutumes de la Cour impériale & royale, qui se trouvent imprimées en lettres d'or depuis un tems immémorial, dans les annales des peuples, ayant depuis longtems inspiré à l'internonce le désir ardent de trouver l'occasion salutaire, d'être honoré par S. M. I. d'un gracieux regard, l'internonce est au comble du bonheur de pouvoir se présenter devant le trône de S. M. I. & de contempler de ses yeux la beauté & l'excellence de ses pays, & enfin de se voir honoré & estimé d'une manière aussi particulière, étant le dernier des serviteurs de la sublime Porte, que le Tout-puissant daigne toujours conserver dans sa gloire. — Après ce discours l'envoyé monta les degrés du trône & remit à l'empereur la lettre du Sultan & celle du grand-vizir; il descendit ensuite à reculons, tandis que l'interprète de la cour rendit à Sa Majesté J. son discours. — L'empereur fit signe au prince de Colloredo, qui, après avoir salué l'envoyé, lui adressa la réponse suivante; qui lui fut rendue en langue Turque par l'interprète de la cour. — S. M. notre gracieux Empereur & maître, a reçu avec plaisir la notification qui lui a été faite par l'Envoyé de la Porte, de l'avènement du Sultan-Selim Chan au trône Ottoman; & la félicitation sur son avènement aux différents trônes qu'elle occupe. S. M. I. partage le désir que S. H. vient de manifester de maintenir la paix qui a été conclue entre les deux puissances. S. M. I. reçoit avec joie les compliments de félicitation sur son avènement au trône, qui viennent de lui être faits au nom de Sa Hautesse par l'Envoyé; elle se fait de son côté un vrai plaisir de l'assurer de la satisfaction avec laquelle elle voit Selim porter le Sceptre Ottoman. S. M. I. lui souhaite un long règne, & elle tâchera de contribuer de tout son pouvoir, à l'observation des traités de paix, assurant d'ailleurs Mr. l'envoyé de sa faveur impériale. — Après ce discours, l'Empereur fit encore un signe de tête au vice-chambellan comte de Coblenz, qui après avoir salué l'envoyé, lui adressa le discours suivant: Les témoignages d'amitié de Sa Hautesse que S. M. I. a reçus par l'internonce, lui sont autant agréables que le choix que S. H. a fait de sa personne dans cette circonstance. L'internonce de S. M. I. est également chargé de donner en son nom, à S. H. les assurances de la félicitation la plus sincère sur l'avènement de Selim-Chan au trône Ottoman, & de l'assurer en même tems, que S. M. I. tâchera de son côté de contribuer à la conservation de la paix & de l'amitié de ce prince, son voisin, avec autant de zèle que d'empressement. — L'envoyé, ayant ensuite fait une inclination, sortit de la salle à reculons, après quoi il ôta son turban de cérémonie pour en prendre un autre plus commun. Il fut ensuite conduit avec sa suite par le commissaire des fraix, dans la salle de redoute, où il dina à une table de 44. couverts. La suite de cet envoyé fut également servie sur deux tables séparées, dont l'une était de 14 & l'autre de 40 couverts.

P R U S S E.

Berlin le 28 Février. Le Comte de Hoym, ministre d'état & de guerre, a quitté cette ville pour retourner en Silesie. — L'académie Royale militaire, célébrera jeudi 1 mars, à 11 heures, l'anniversaire de sa fondation. Le professeur d'éloquence, M. Borelli prononcera un discours analogue à cette solennité.

A L L E M A G N E.

Du Bas-Elbe le 24. fév. Nous aprenons de Petersbourg que la Russie vient de faire un traité de commerce avec la Chine. — Nous croyons que nos lecteurs nous l'auront gré de leur communiquer les détails suivants, sur le

commerce de Russie : les lacs & les rivières de cet Empire fournissent au commerce toutes sortes de poissons salés & secs, de l'huile des baleines, des peaux de chiens marins, des poils de castor, du caviar, de la colle de poisson & des côtes de baleine. Le commerce que la Russie fait avec la Chine, tant par eau que par terre, lui appropriera la vente du thé & de la rhubarbe. Quoique cet empire ait besoin, surtout pour la capitale, d'une quantité considérable de marchandises étrangères, pour fournir au luxe d'une quantité de seigneurs opulents, ses fabriques & manufactures n'étant pas encore dans un état bien florissant, cependant les productions du pays font pencher la balance du commerce en sa faveur. Pour donner une idée juste de l'importance, des progrès & du degré de splendeur auquel s'est élevé le commerce de la Russie, nous allons en donner la balance, depuis 32 ans : en 1760, son commerce d'exportation fut de 32,637,500 fls d'empire, & la balance en sa faveur de 5,972,750. Il fut en 1768, de 43,706,250 fls ; & la balance en sa faveur de 5,710,250 fls. La Russie exporta en 1775 pour 36,343,000 fls. ; & la balance en sa faveur fut de 12,701,500 fls. La ville de Petersbourg seule a fait en 1780, un commerce d'exportation de 19,466,974, dont la balance en sa faveur, fut de 5,988,311 fls ; & de 22,670,270 fls en 1781, dont la balance en sa faveur fut de 5,901,154 fls. Cette même ville a fait en 1782 un commerce active de 20,067,951 fls ; mais son commerce passive l'emporta cette année de 1,249,886 fls. Quoique le commerce de la Russie ait beaucoup souffert des longues guerres avec la Turquie ; il n'a pas laissé de faire de grands progrès, comme on peut le remarquer en rapprochant les époques de 1770 & 1780. — La mer Baltique communique avec la mer Caspienne, par des canaux & de grands fleuves, qui procurent au commerce un véhicule non interrompu jusqu'en Perse. L'acquisition de la petite Tartarie a augmenté encore considérablement le commerce que la Russie fait par la mer noire. La liberté de la navigation sur cette mer qu'elle avait obtenue de la Porte en 1783, ne l'ayant pas encore satisfaite, elle demanda en 1787, la cession de Bujukdere, près de Constantinople, pour y radouber ses vaisseaux. Le traité de paix actuelle donne de nouvelles lumières sur les intentions de la Russie au sujet de la liberté qu'elle désire procurer à son commerce sur la mer noire. Elle a demandé en 1791 certains droits qui seront nécessairement nuisibles au commerce des Turcs. Elle a ouvert un nouveau débouché à son commerce avec l'Autriche, au moyen de la mer noire & du Danube, ce qui sera fort avantageux aux deux pays. Qu'on ajoute à cela que la découverte qui a été faite dernièrement d'une communication entre le Kamkatka, l'Amérique septentrionale & le Japon, présente la perspective la plus riante au commerce de la Russie.

FRANCE.

Strasbourg, le 6 février. Nous avons annoncé les rassemblemens d'Ettenheim dissipés, les Cours du Rhin sérieusement disposées à faire leur devoir vis à vis de la nation française ; aujourd'hui, nous annonçons le contraire, non-seulement un grand nombre de soldats qui se trouvaient sur les terres de Rohan y restent, on y conduit même des recrues. On fait qu'il y est arrivé depuis peu des voitures chargées de fabres & de brides de chevaux : à Trèves, c'est la même chose. Dans le canton d'Ortenau, on a fait une ordonnance qui défend tout rassemblement d'émigrés ; mais on ne l'a pas publiée. Le margrave de Bade fait comme l'empereur ; il ordonne que tout les soldats en congé se rendent à Carlsruhe, mais un à un, ou tout au plus deux. On dit qu'il

va augmenter de 600 hommes les 3000 qu'il a. D'ailleurs, à quoi bon chasser les émigrés de Worms, d'Ettenheim & de Coblenz, puisqu'ils trouvent asile à quelques lieues de là ? Cette pièce qu'on nous joue est si ennuyeuse qu'on désire de la voir finir à quelque prix que ce soit. — De tous les princes allemands qui ont quelque poids dans la balance politique de l'Empire, le duc de Wirtemberg a été le seul qui ait tendu les mains aux négociations d'indemnité. Sa conduite à Ratisbonne, lors du *conclusum*, a été telle que la France pouvait la désirer. Il n'a jamais accordé aux émigrés un asile chez lui ; il s'est montré actif pour les éloigner de son voisinage, & nous avons déjà annoncé qu'il avait fait des démarches décisives pour parvenir à ce but. On raconte un événement qui l'a déterminé à agir promptement avec vigueur. Des brigands de Mirabeau ont tué un chasseur & en ont blessé deux autres sur les frontières du duché. Immédiatement après cette nouvelle, le duc a donné à une partie de ses troupes l'ordre de marcher, d'autant plus que le corps entier de Mirabeau s'était rapproché des frontières de Suabe. Deux détachemens des hussards, de dragons & d'infanterie sont partis de Stutgard pour la forêt noire, le 30 & le 31. Un détachement de la légion les a suivis le 4 du mois. On a fait venir dix canons de la forteresse d'Asperg.

ASSEMBLEE NATIONALE LEGISLATIVE.

PREMIERE LEGISLATURE.

Séance extraordinaire du Mercredi 15, au soir. Plusieurs députés ayant entendu battre la générale, & instruits que ce mouvement avait pour objet des attroupemens formés à Paris, dans le faubourg Saint-Marceau, à l'occasion du surhaussement du prix de sucre, se sont réunis, conformément au réglemeut, au lieu des séances de l'Assemblée nationale. A 8 heures & demie, ils se sont trouvés au nombre de plus de deux cents membres, & la séance s'est ouverte sous la présidence de Mr. Condorcet. — Sur la proposition de Mr. Briard, le ministre de l'intérieur & les corps administratifs de Paris, ont été mandés pour rendre compte des causes des troubles, & des moyens employés pour les dissiper ; & l'Assemblée a unanimement décidé, qu'elle ne se séparerait qu'avec la certitude du rétablissement de l'ordre. — Le ministre a fait part des ordres qu'il a transmis au nom du roi, au département. — Le directoire de l'administration du département a fait un rapport ; dont voici la substance : — Il y avait dans le faubourg Saint-Marceau un magasin considérable de sucre, destiné pour la ville de Lyon. Les propriétaires de ce sucre avaient depuis quelques jours changé sa destination. Ils l'avaient vendu à des marchands détaillans de Paris, en prévenant la municipalité du jour où se ferait le transport. Déjà le transport s'opérait, sept voitures chargées de sucre, étaient parties. La huitième a été arrêtée par le peuple. Plusieurs tonnes ont été défoncées, & le sucre vendu à 20 s. la livre. La municipalité s'est transportée au lieu de désordre, deux cavaliers de la gendarmerie ont été grièvement blessés. Le commissaire de police de la section des Gobelins a reçu un coup de pierre à la tête ; il n'en est pas moins resté courageusement à son poste, & s'est fait panser sur la place. Aussitôt le canon d'alarme a été tiré, & la générale a été battue ; le trouble ne s'est propagé dans aucun autre quartier de la ville. Ce soir à 7 heures, le maire & la municipalité ont fait parvenir les sucres à leur destination. — Trois officiers municipaux sont venus annoncer que l'ordre était rétabli, & les sucres arrêtés, rendus à leur destination. —